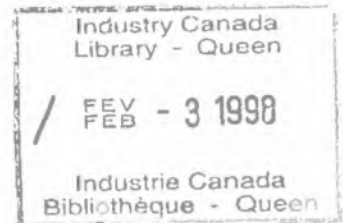


- * Trust National réduit ses taux d'intérêt
- * Frais de paiement en retard
- * Faits et chiffres de fin d'année



Ces données, en date du 1 décembre 1997, ont été colligées par le Bureau de la consommation d'Industrie Canada, à partir des renseignements fournis par les émetteurs de cartes de crédit.

Renseignements : Jean-Baptiste Renaud (613) 952-1915

Vous pouvez obtenir des exemplaires de la présente publication dans votre région :

Atlantique	Charlotte Murray	(902) 426-6093
Québec	Lise Fournier	(514) 283-8385
Ontario	David Dallimore	(416) 973-5040
Prairies	Lydia Shevchuk	(204) 983-2826
Colombie-Britannique	Nicola Fletcher	(604) 666-1404

Cette publication est disponible maintenant en direct à <http://strategis.ic.gc.ca/BC>
(English version available)

Avis au consommateur

decembre 1997

Le taux d'intérêt actuel de MasterCard au Trust national est de 6,9 %

Les taux d'intérêt de MasterCard ont changé. Au 1^{er} décembre 1997, le taux de la carte ordinaire au Trust national a été réduit considérablement passant de 16,75 % à 6,9 %. Dans le cas de la carte à faible taux, le taux a aussi été réduit à 6,90 % de 9,50 %. De plus, les frais annuels de 30 \$ pour la carte à faible taux ont été annulés. En revanche, le taux de la carte MasterCard à faible taux de la Banque de Montréal est passé de 9,4 % à 10,4 %. Les taux des autres cartes ordinaires varient actuellement entre 15,4 % et 18,9 %.

Le taux de la Banque du Canada est passé de 3,5 % en septembre à 4,5 % le 12 décembre. Cette hausse a eu pour effet de ramener de 13,25 points à 12 points l'écart entre le taux de la carte Visa échantillonné par Industrie Canada et le taux de la Banque du Canada.

Frais de paiement en retard

En 1997, Petro-Canada a annoncé qu'il imposera des frais de paiement en retard pour les comptes en souffrance. [Imperial Oil (Esso) a introduit cette mesure il y a trois ans.] Petro-Canada a avisé ses clients de la modification suivante aux conditions de sa carte de crédit : des frais de paiement en retard pouvant atteindre 20\$ peuvent être imposés si le versement mensuel minimum n'est pas réglé à la date d'échéance indiquée sur l'état de compte. La pénalité facturée varie selon le montant du solde impayé.

Faits et chiffres de fin d'année

Selon les estimations, il y a 50,1 millions de cartes de crédit¹ en circulation² au Canada, soit 2,17 cartes pour chaque Canadien âgé de plus de 18 ans. Sur ce nombre, 31,9 millions sont des cartes Visa ou MasterCard, et 18,2 millions sont des cartes émises par des grands magasins, des pétrolières et d'autres émetteurs tels que American Express, Diner's Club/enRoute. (N.B. Cette année, nous avons exclu de ces chiffres les cartes des détaillants dont les émetteurs ont indiqué qu'elles étaient encore valides, mais qu'elles n'étaient pas utilisées.)

Le nombre total de cartes Visa et MasterCard en circulation est passé de 30,2 millions en 1996 à 31,9 millions en 1997. Ces cartes ont été utilisées dans plus de 949,5 millions de transactions en 1997. La valeur en dollars des ventes faites au moyen de Visa et MasterCard a augmenté d'environ 12 %, passant de 67,7 milliards de dollars en 1996 à 76,0 milliards de dollars en 1997. Les soldes impayés des cartes MasterCard et Visa à la fin d'octobre 1997 s'élevaient à 20,5 milliards de dollars, par rapport à 18,7 milliards de dollars en 1996. La valeur des ventes moyennes effectuées à l'aide de Visa et MasterCard est passée de 77,80 \$ en 1996 à 82,50 \$ cette année.

1 Cette estimation comprend uniquement les cartes émises par les émetteurs de cartes Visa et MasterCard et les autres émetteurs énumérés dans ce rapport. Nous remercions ces établissements et l'Association des banquiers canadiens de leur aide dans la compilation de cette information.

2 La base d'estimation du nombre de cartes en circulation peut différer d'un émetteur à l'autre.

Coûts d'utilisation des cartes de crédit

3

decembre 1997

Visa et MasterCard (à compter du 1 decembre)

Société émettrice	Frais annuels (\$)	Taux d'intérêt annuel (%)	Période de grâce (jours)	Intérêts calculés à compter de la date de l'achat
MasterCard				
Banque de Montréal Régulière	0	18,40	23	x
De Base	0	15,40	19	x
Taux d'intérêt réduit	25	10,40	19	x
Banque Nationale Régulière	0	18,40 ²	21	x
Option économique	12	14,00	21	x
Taux réduit	25	9,25	21	x
Canada Trust	8 ¹	16,50	21	x
Or	39	10,50	21	x
Coopérative de crédit du service civil	0	18,40	21	x
Niagara Credit Union	0	17,50	21	x
Taux réduit	25	9,25	21	x
Trust National Basic	0	6,90	21	x
Taux d'intérêt modérés	0	6,90	21	x
Canadian Tire	0	18,90	21	x
VISA				
CIBC Régulière	0	16,50	21	x
Select Visa	29	9,90	17 ³	x
Banque de Nouvelle-Écosse Régulière	8	16,75	21	x
Valeur Visa	29	9,25	25	x
Banque Laurentienne	0	17,50	21	x
Taux Réduit Option	24	9,50	21	x
Banque Royale Régulière	0	16,50	21	x
Taux Réduit Option	25	9,50	21	x
Banque Toronto-Dominion Régulière	0	17,50	21	x
Carte Emerald	12 ³	9,25	21	x
Desjardins Régulière	0	17,50	21	x
Taux Réduit Option	25	9,50	21	x
Vancouver City Savings	0	16,50	21	x
American Express Standard	0	9.9 (6 mois) 13.95 (préféré) 17.95 (régulière)	21	x
Optima	15	16.25	21	x

¹ A certaines conditions, les frais peuvent être moindres ou éliminés.

² Les consommateurs, qui en raison de leurs cotes de crédit n'auraient normalement pas droit à une carte de crédit, peuvent avoir accès à une carte de crédit à taux plus élevé. Ce taux est révisé après deux ans.

³ 21 jours en Québec et Colombie Britannique.

Autres cartes de crédits

decembre 1997

Société émettrice	Frais annuels (\$)	Taux d'intérêt annuel (%)	Période de grâce (jours)	Frais de paiement en retard	Intérêts calculés à compter	
					de la date de l'achat	de la date du relevé
Canadian Tire	--	28,8	30			x
Eaton	--	28,8	30			x
Home Card	--	28,8	30			x
Imperial Oil (Esso)	--	24,0	30	x		x
La Baie	--	28,8	25-30			x
Pétro-Canada	--	24,0	30	x	x	
Sears	--	28,8	25-30			x
Simpsons	--	28,8	25-30			x
Zellers	--	28,8	25-30			x

Cartes de paiement*

Société émettrice	Frais annuels (\$)	Pénalité annuelle pour retard/défaut de paiement (%)	Période de grâce (jours)	Pénalité calculée à compter	
				de la date de l'achat	de la date du relevé
American Express	55	30	30		x
Diners Club/enRoute	65	30	30-60		x
Irving Oil	--	24	25		x

* Dès le 1 décembre. Puisque les conditions et les modalités sont susceptibles de changer, il est préférable de communiquer directement avec les sociétés émettrices pour les vérifier.

Définitions

Cartes de crédit : Il s'agit de cartes qui accordent un crédit renouvelable. Il faut effectuer un paiement mensuel minimal.

Cartes de paiement : Il s'agit de cartes exigeant le paiement intégral du solde chaque mois.

Frais : Ceux-ci comprennent notamment les frais de transaction, les frais d'administration ou les frais d'adhésion annuels.

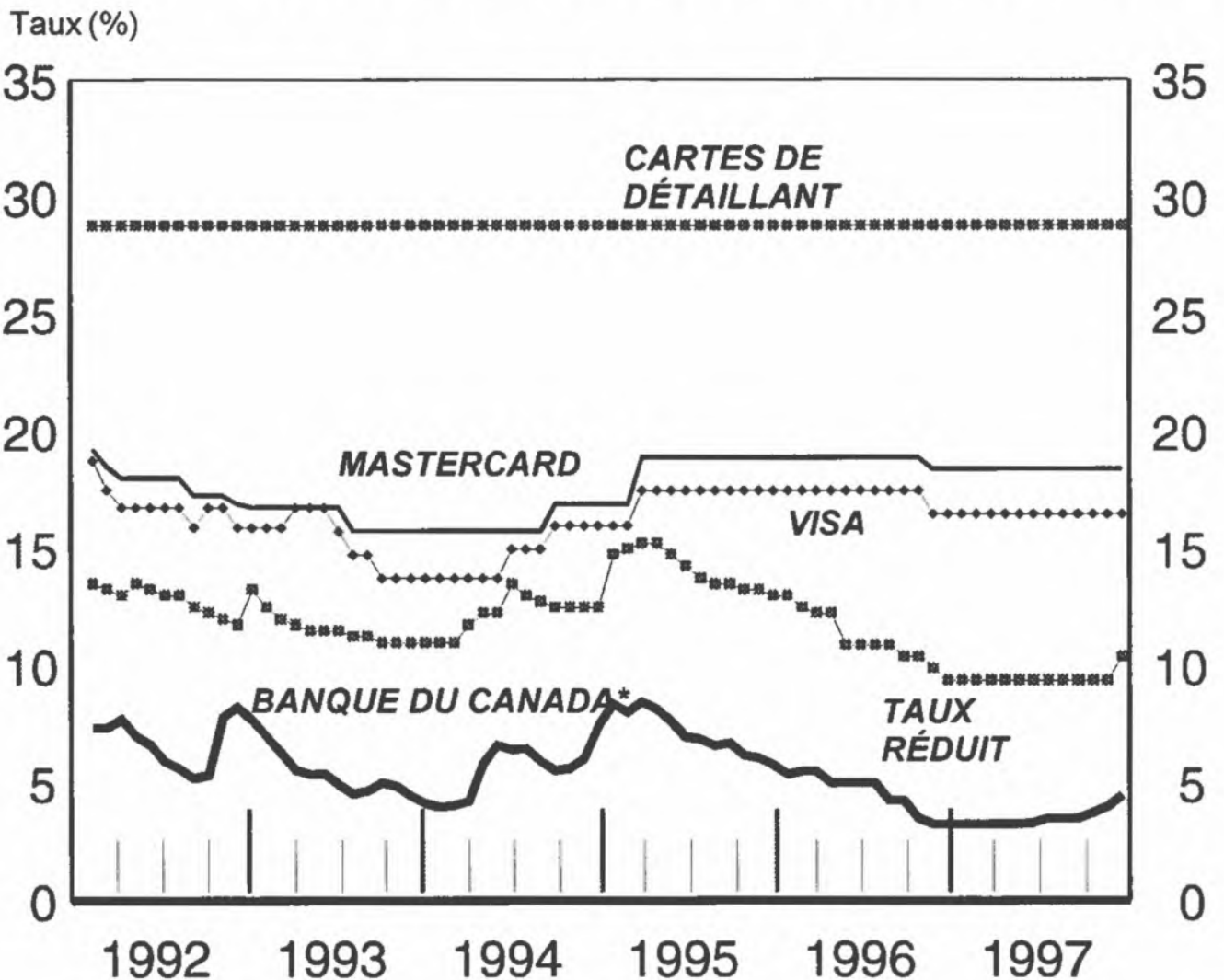
Taux d'intérêt/pénalités : Il s'agit du taux annuel nominal d'après lequel les intérêts ou les pénalités sont calculés.

Période de grâce : Il s'agit du nombre de jours entre la date du relevé et la date d'échéance du paiement.

Frais de paiement en retard : Si le paiement mensuel minimum n'est pas réglé au plus tard à la date d'échéance, des frais de paiement en retard seront facturés.

decembre 1997

TAUX DES CARTES DE CRÉDIT ET TAUX D'ESCOMPTE DE LA BANQUE DU CANADA



• Un émetteur de Visa, de MasterCard, et de taux réduit a été sélectionné à titre d'exemple. Les taux d'autres émetteurs de cartes peuvent varier.

* Le taux de la Banque du Canada est le taux auquel les banques peuvent emprunter de l'argent auprès de la Banque centrale.

Conditions de paiement des cartes de crédit

Rappelez-vous les faits suivants et économisez :

Cartes des banques, des sociétés de fiducie et des coopératives de crédit

- L'intérêt est imputé quotidiennement. Ainsi, vous économisez si vous faites des paiements entre les relevés.
- L'intérêt sur les avances de fonds court à partir du moment où l'on emprunte jusqu'à ce que le solde soit payé en entier.
- Aucun intérêt n'est imputé sur les achats paraissant pour la première fois sur votre relevé si le solde entier est payé avant la date d'échéance.

Et n'oubliez pas :

- Lorsque le solde n'est pas réglé en entier avant la date d'échéance, l'intérêt est imputé quotidiennement à partir de la date d'inscription de l'achat jusqu'à la date du paiement intégral.

Autres cartes de crédit

- Dans la plupart des cas, l'intérêt est moindre si, chaque mois, vous payez au moins la moitié du solde. Les grands magasins (sauf ceux du Québec) soustraient les paiements équivalents ou supérieurs à 50 pour cent du solde figurant sur le relevé avant de calculer l'intérêt. Par contre, au Québec, l'intérêt étant calculé quotidiennement, vous économisez donc si vous faites des paiements entre les relevés.
- L'intérêt est composé. Ainsi, si vous n'effectuez pas de paiement un mois donné, le mois suivant, vous payez de l'intérêt sur le solde et l'intérêt. Par exemple, au taux mensuel de 2,4 pour cent, l'intérêt sur 100 \$ est de 2,40 \$. Si aucun paiement n'est effectué, l'intérêt, le mois suivant, sera calculé sur 102,40 \$ et sera donc de 2,47 \$.

Cartes de paiement

- Irving Oil calcule les pénalités sur le solde impayé chaque jour.
- American Express et Diners Club/enRoute exigent que le solde soit acquitté à la réception du relevé. À défaut de paiement, un intérêt équivalent à 30 pour cent par année est appliqué au solde dû. Si le solde n'est toujours pas acquitté, la carte est annulée.